

MÉMOIRE VIVE

des convois des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau



N° 293

1er Mai 1944

l'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
FONDATEUR: JEAN JAURÈS
REDACTEUR EN CHEF (1926-1937): VAILLANT-COUTURIER

« Les Corses auraient pu attendre tranquillement que la victoire des autres réglât leur destin ; au lieu de cela, unis au sein du Front National Corse, ils ont préféré être eux-mêmes vainqueurs ».

GÉNÉRAL DE GAULLE
Voilà qui commande aux Français de préparer L'INSURRECTION NATIONALE

LA PRÉPARATION DE L'INSURRECTION NATIONALE LES PLANS DE L'ENNEMI ET LES TACHES DE L'HEURE !

Sous les coups répétés que l'Armée Rouge lui inflige sur le front germano-soviétique, Hitler est contraint de retirer des troupes de l'Ouest et d'affaiblir par cela même ses positions dans les pays occupés de l'Europe occidentale.

Le commandement hitlérien n'ignore pas que si le second front était réalisé avec la mise en œuvre de moyens correspondant aux exigences de la situation, l'effondrement de l'Allemagne nazie se produirait très rapidement. C'est pourquoi « il » pratique une politique de bluff destinée à exercer la pression sur les alliés pour retarder autant que possible, le débarquement sur le continent.

L'État-Major hitlérien n'ignore pas non plus que malgré les efforts de « gouvernants » à la Quisling, il a placés dans les divers pays envahis la haine et la colère des populations asservies contre l'envahisseur et contre les traîtres à son service croit de jour en jour.

Jusqu'à ces temps derniers les barbares à croix gammée avaient évité de commettre ouvertement en France les crimes et atrocités qui ont été la monnaie courante de leur occupation en Union Soviétique et en Pologne où ils ont massacré des millions d'hommes, femmes et d'enfants.

Les crimes boches se recouvrent en France du manteau de la « collaboration » et les bandits nazis s'efforcent de se présenter comme des « civilisés », mais au fur et à mesure que la phase de la défaite, désormais inéluctable, s'empare d'eux, ces monstres jettent le masque.

C'est ainsi qu'à Ascq (Nord) les hitlériens ont massacré plus d'une centaine d'hommes notamment tous les habitants de sexe masculin d'une rue de cette commune, que la population appelle maintenant la « rue des veuves », ils ont tué d'une balle dans le dos le curé d'Ascq portant les derniers sacrements aux Français qui allaient être fusillés. Dans toutes les provinces de France, au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest, les boches incendient des maisons avec leurs habitants, fusillent des femmes et se livrent aux pires atrocités.

De tels faits sont une indication nette, à laquelle aucun Français ne peut se tromper, des crimes hitlériens se préparent à commettre sur le sol de France, avant d'être définitivement écrasés. Et pour donner le signal du déchaînement des massacres en masse sera donné, soit par le débarquement allié, soit, si le débarquement tardait trop, par l'aggravation de la situation intérieure en relation avec le développement des événements politiques et militaires.

Il est donc de la responsabilité des Français de se préparer à combattre les plans de l'ennemi.

Il est donc de la responsabilité des Français de se préparer à combattre les plans de l'ennemi.

Il est donc de la responsabilité des Français de se préparer à combattre les plans de l'ennemi.

Il est donc de la responsabilité des Français de se préparer à combattre les plans de l'ennemi.

Il est donc de la responsabilité des Français de se préparer à combattre les plans de l'ennemi.

Il est donc de la responsabilité des Français de se préparer à combattre les plans de l'ennemi.

Il est donc de la responsabilité des Français de se préparer à combattre les plans de l'ennemi.

Il est donc de la responsabilité des Français de se préparer à combattre les plans de l'ennemi.

Il est donc de la responsabilité des Français de se préparer à combattre les plans de l'ennemi.

Il est donc de la responsabilité des Français de se préparer à combattre les plans de l'ennemi.

Halte aux assassins !

Une déclaration du Parti Communiste Français

La Waffen SS Darnand, ministre de Vichy, vient de décréter des mesures de guerre civile qui doivent frapper tous les patriotes. Les traîtres de Vichy prétendent empêcher la justice française, agissant légalement en Afrique du Nord, de juger les criminels ayant combattu sous les drapeaux de l'Allemagne, pays ennemi de la France. Dans ce but, ils ont pris des décisions adoptées par le « gouvernement » de Vichy. Darnand a ordonné l'arrestation des otages, de proches des résistants, le général Cairoux, de Menthon, André Le... Jacques Jacquinet, Marc... camarades Jacques Florimond Bonte et... de la Résistance.

Les résistants, également, qui ont été arrêtés comme Auguste Touchard, âgé de 17 ans...

Il faut s'attendre à ce que les boches tentent d'avoir livré au... des boches le... assassiné à... les traîtres de Vichy ont essayé de faire arrêter un enfant de... pris de frayer en... on voulait le tuer, a été atteint d'une... et est mort victime de... cruauté sadique. Aucun sens humain ne peut plus toucher les traîtres de Vichy qui ne songent qu'à assassiner des Français pour leur plus grande joie.

Il faut s'attendre à ce que les boches tentent d'avoir livré au... des boches le... assassiné à... les traîtres de Vichy ont essayé de faire arrêter un enfant de... pris de frayer en... on voulait le tuer, a été atteint d'une... et est mort victime de... cruauté sadique. Aucun sens humain ne peut plus toucher les traîtres de Vichy qui ne songent qu'à assassiner des Français pour leur plus grande joie.

Il faut s'attendre à ce que les boches tentent d'avoir livré au... des boches le... assassiné à... les traîtres de Vichy ont essayé de faire arrêter un enfant de... pris de frayer en... on voulait le tuer, a été atteint d'une... et est mort victime de... cruauté sadique. Aucun sens humain ne peut plus toucher les traîtres de Vichy qui ne songent qu'à assassiner des Français pour leur plus grande joie.

Il faut s'attendre à ce que les boches tentent d'avoir livré au... des boches le... assassiné à... les traîtres de Vichy ont essayé de faire arrêter un enfant de... pris de frayer en... on voulait le tuer, a été atteint d'une... et est mort victime de... cruauté sadique. Aucun sens humain ne peut plus toucher les traîtres de Vichy qui ne songent qu'à assassiner des Français pour leur plus grande joie.

Il faut s'attendre à ce que les boches tentent d'avoir livré au... des boches le... assassiné à... les traîtres de Vichy ont essayé de faire arrêter un enfant de... pris de frayer en... on voulait le tuer, a été atteint d'une... et est mort victime de... cruauté sadique. Aucun sens humain ne peut plus toucher les traîtres de Vichy qui ne songent qu'à assassiner des Français pour leur plus grande joie.

Il faut s'attendre à ce que les boches tentent d'avoir livré au... des boches le... assassiné à... les traîtres de Vichy ont essayé de faire arrêter un enfant de... pris de frayer en... on voulait le tuer, a été atteint d'une... et est mort victime de... cruauté sadique. Aucun sens humain ne peut plus toucher les traîtres de Vichy qui ne songent qu'à assassiner des Français pour leur plus grande joie.

Marie-Claude Vaillant-Couturier (1912-1996)

Médaille en bronze florentin



Gravage du recto de notre médaille par une ouvrière d'art de la Monnaie de Paris

Mémoire Vive a fait frapper par la Monnaie de Paris une médaille d'un diamètre de 68 mm, à l'occasion du 70^e anniversaire du départ à Auschwitz des convois des 45000 et des 31000. Il reste quelques exemplaires que vous pouvez commander auprès de Mémoire Vive.
Prix : 100 euros.



Contact pour tout ce qui concerne Mémoire Vive : philippebouletdides-havetz@orange.fr

SOMMAIRE



p.3 **Éditorial**

p.4 **En région**

À Caen, cérémonie en hommage aux victimes de la répression nazie
Rouen, le Belvédère de la Résistance

p.10 **Événements**

Mémorial National des Femmes en Résistance et en Déportation
Cérémonie d'hommage aux 31000, à Romainville et aux Lilas

p.16 **Un peu d'histoire**

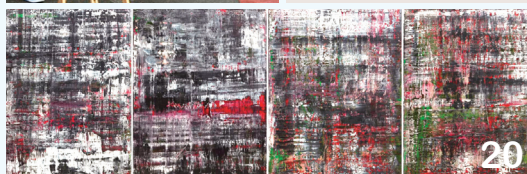
Le procès de Nuremberg
Alfred de Montesquiou, *Le crépuscule des hommes*
Zoé Grunberg, *Militer en minorité ?*

p.20 **Page culture**

Exposition Gerhard Richter
Le sourire d'Auschwitz, Stéphanie Trouillard et Renan Coquin

p.22 **Notre Boutique**

p.24 **Le mot de la trésorière**



En couverture : Portrait de Marie-Claude Vaillant-Couturier paru dans *l'Humanité*, créé par Christian Guémi alias C215. Street artist français des plus reconnus pour ses pochoirs que l'on peut voir entre autres à Paris et en banlieue. On citera ses portraits de résistants sur les boîtes aux lettres dans le quartier des Invalides et aussi les portraits, sur le même support, d'enfants juifs déportés dans le quartier du Marais à Paris.

Comment ne pas être catastrophé par l'état du monde ou plus exactement par le bouleversement du monde ?



La période actuelle se caractérise par une montée en puissance des impérialismes qu'ils soient américain, russe ou encore chinois. Tous ont en commun, le projet de conquérir des territoires, d'asservir des peuples et de défaire l'Union européenne et l'État de droit.

Le deuxième mandat de Trump révèle l'existence d'une forme d'« illibéralisme », notion floue et complexe aux États-Unis qui se caractérise notamment par des dirigeants élus au suffrage universel qui, une fois élus, utilisent l'État pour priver les citoyens de leurs droits fondamentaux. Ils neutralisent les oppositions et contre-pouvoirs et affaiblissent l'État par la mise sous contrôle de la justice et des médias. Ils installent un régime où l'État de droit est perçu comme un obstacle à la souveraineté populaire. Le seul objectif politique est la recherche d'un profit maximum et vertigineux pour quelques-uns. Il s'agit de casser les solidarités internationales et nationales, de développer l'individualisme, de magnifier la réussite des « winners », (les gagnants), plutôt blancs, riches et hétérosexuels et de mépriser les « losers » (les perdants), chômeurs, immigrés...

Ce cynisme assumé, érigé en modèle de société, nous laisse démunis au moment où il faut agir et où partis politiques et citoyens, doivent prendre leurs responsabilités, car ce n'est pas seulement un phénomène états-unien. Le concept du « Grand remplacement, théorie complotiste d'extrême droite¹ développée par l'écrivain français Renaud Camus depuis 2010 en est une composante. Il est régulièrement consulté par des personnalités de la mouvance MAGA² et par l'extrême droite française.

Si la situation actuelle de l'Europe et du Monde n'est pas en tous points comparable à celle qui a précédé la deuxième guerre mondiale, nous pouvons nous interroger sur les mécanismes à l'œuvre. Dans son dernier ouvrage « Les Irresponsables »³ Johan Chapoutot interpelle fortement la situation présente par une analyse de l'Allemagne des années 30 : dissolutions à répétition conduisant à l'instabilité politique, crise économique, restriction des libertés individuelles, réduction des prestations sociales, constitution renforçant un régime présidentiel qui donne du poids aux « entourages », plutôt qu'aux

élus, perte de confiance dans les politiques, rôle des médias, impossible alliance entre le SPD et le KPD⁴, contrairement à ce qui a permis en France, en 1936, l'avènement du Front populaire ; coalitions avec les nazis.

Il nous invite aussi à prendre garde aux raccourcis qui peuvent avoir pour effet d'occulter les responsabilités. Dire, comme on peut le lire dans les manuels scolaires en France, qu'Hitler est arrivé au pouvoir démocratiquement élu par le peuple, c'est occulter la responsabilité de ceux qui ont financé son accession au pouvoir (les milieux économiques), et de ceux dont les politiques délétères (notamment la sociale démocratie) ont conduit à des alliances de « sauve qui peut » et ont appelé au gouvernement les nazis sur des postes clés, alors que leur score électoral s'était effondré.

Si le sort de la démocratie ne se joue pas uniquement en France, nous sommes à la veille d'échéances électorales importantes, c'est l'heure de la prise de responsabilité pour tous les acteurs. La population n'a plus confiance dans les politiques, c'est un danger grave, celui de laisser le pays à une extrême droite qui prône notamment la haine de l'immigré, le rétablissement de la peine de mort alors que la gauche n'est pas capable de mettre en place un front uni. Seul un projet de société respectueux de la personne humaine, de l'environnement, solidaire, plaçant le rôle de l'économie à sa juste place, affichant des priorités claires et renforçant la démocratie peut éviter un basculement du monde. C'est tout le contraire auquel nous assistons. C'est ce qu'ont fait les Résistants en élaborant le Programme National de la Résistance que les milieux économiques depuis 2007 s'efforcent de « défaire méthodiquement »⁵. Aujourd'hui c'est la démocratie que l'on veut défaire méthodiquement, les mécanismes sont sous nos yeux, une dynamique catastrophique est en marche.

**Il est déjà tard pour réagir,
alors ne perdons plus de temps !**

Claudine Ducastel

(1) S'appuyant sur des statistiques totalement contestables, c'est une théorie selon laquelle la population européenne serait remplacée par celle originaire d'Afrique subsaharienne ou du Magreb.

Certains y voient même un complot juif pour remplacer les blancs par des musulmans.

(2) Make America Great Again (Rendre sa grandeur à l'Amérique).

(3) Cf l'article de Romain-Bazot-Allaire dans le bulletin de Mémoire Vive n°80.

(4) Parti social-démocrate et parti communiste.

(5) Denis Kessler dans Challenges en 2007.

Normandie, *La région Normandie a joué un rôle très important pendant la seconde guerre mondiale. On pense bien sûr au débarquement des alliés en 1944, mais c'est tout au long de la guerre que la Résistance sous toutes ses formes s'est manifestée. La proximité avec l'Angleterre explique une présence allemande importante et du coup, une répression très dure des actes de Résistance.*

Nous présentons deux manifestations qui se sont tenues dans la région : l'inauguration du Belvédère de la Résistance et d'une promenade Yvonne et Madeleine Dissoubray à Rouen (voir page 7 à 9) et la cérémonie annuelle du 27 janvier à Caen.

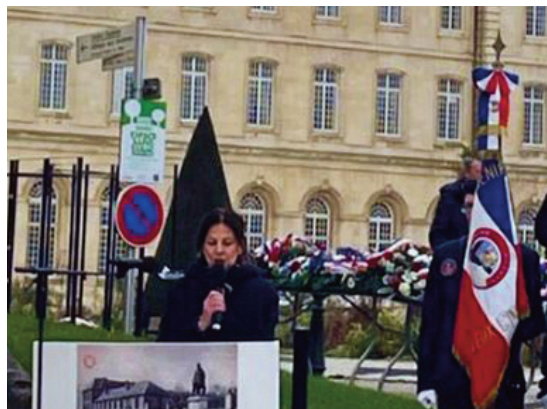
Caen,

Chaque année, le 27 janvier à Caen, la ville en partenariat avec Mémoire Vive et la FNDIRP organise une cérémonie en hommage aux victimes de la répression nazie, suite aux attentats d'Airan et à la mémoire de toutes les victimes du nazisme.

Cette cérémonie d'hommage est aussi un moment d'apport de connaissances historiques et de passage de relais des familles de résistants vers les jeunes générations, un moment de transmission. Cet enjeu a été symbolisé cette année par un geste fort : les familles de déportés ont remis à chaque élève, publiquement le texte de témoignage qu'il allait lire. Il faut saluer le sérieux, l'attention des élèves présents (plus d'une cinquantaine) et la qualité de leurs lectures.

Une cérémonie à la fois d'une grande solennité, émouvante, pleine d'humanité et de respect, porteuse de sens, et prometteuse pour l'avenir de la Mémoire de la Résistance et de sa répression.

Le Maire de Caen, Aristide Oliver, a souligné l'importance de la transmission de cette Mémoire dans un monde tellement incertain.



*Valéry Rapeaud
Directrice des Relations
Publiques, du Protocole
et des Relations
Internationales
de la Ville de Caen
photo crédit
Préfecture du Calvados*

Valérie Rapeaud, Directrice des Relations Publiques, du Protocole et des Relations Internationales de la Ville de Caen donne le ton de la cérémonie :

« Le 3 septembre 1939 la France déclare la guerre à l'Allemagne nazie après son entrée en Pologne. Le 17 juin 1940, par un message radio diffusé, le maréchal Pétain livre la France à l'ennemi malgré un engagement à ne déposer les armes qu'en accord avec ses alliés. L'armée française est démobilisée – C'est la capitulation. À partir de cette date, le gouvernement français se place sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie. Notre pays est asservi. C'est un jour funeste !

Le 18 juin 1940, les allemands entrent dans la ville de Caen et occupent une grande partie du territoire. Au fil du temps, l'occupant se fait de plus en plus oppressant et opère des réquisitions abusives de logements, nourritures, carburants... La population se trouve confrontée à des restrictions de plus en plus sévères. En contrepoint, l'hostilité grandissante vis-à-vis de l'occupant fait renaître le patriotisme et la foi.

L'homme de l'Appel du 18 juin, le général de Gaulle rassemble autour de son nom et de son idéal les patriotes qui refusent la défaite et veulent poursuivre coûte que coûte le combat. Des individus s'engagent dans des mouvements ou des réseaux de Résistance. Ces derniers sont considérés par les ennemis de la France comme de lâches criminels et des meurtriers à la solde de l'Angleterre et de

Moscou qu'il faut combattre à tout prix.

En ces temps troublés de l'Occupation : Ruine à qui s'oppose à l'ennemi, Ruine à qui, laissant parler son cœur, maudit la guerre et ses conséquences. Ruine à qui se risque à commettre des actes de sabotages, s'adonne à des propos antinazis, possède un poste émetteur ou une arme. Ruine à qui est anglophile, gaulliste, communiste ou syndicaliste. Ruine enfin à toute personne de confession juive.

Après les attentats de deux trains à Airan faisant des dizaines de morts et autant de blessés parmi les soldats allemands en avril et mai 1942, la herse de la répression s'abat sans merci sur la population caennaise et calvadosienne prise d'effroi, d'angoisse et de peur ! »



photo crédit Ville de Caen

Les attentats d'Airan

Dans son discours au nom de Mémoire Vive et de la FNDIRP, Claudine Ducastel rappelle l'importance des attentats d'Airan et la terrible répression qui a suivi :

« Suite au déboulonnage d'un rail par la Résistance, dans la nuit du 15 au 16 avril 1942, le train quotidien de permissionnaires allemands, Cherbourg Maastricht, déraille à Airan à 17 km de Caen, faisant une trentaine de morts et autant de blessés allemands. La Wehrmacht interdit dans tout le département spectacles et réunions, augmente la durée du couvre-feu, demande aux autorités préfectorales du Calvados et de la Manche, la désignation de 20 hommes français pour accompagner chacun des trains de permissionnaires, si les coupables ne sont pas découverts dans les trois jours. La Wehrmacht prévoit également l'exécution de 30 otages dans l'immédiat ainsi que l'exécution de 80 autres et la déportation de 1000 individus.

Le préfet du Calvados Henry Graux, parvient à faire reporter les exécutions tant que l'enquête de police n'est pas terminée, il faut saluer son courage face au régime de Vichy.



Claudine Ducastel
de Mémoire Vive
photo crédit
Préfecture du Calvados

Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai 1942, un deuxième déraillement se produit au même endroit et selon le même mode opératoire. On dénombre 10 morts et 22 blessés appartenant tous à l'armée allemande. Les sabotages d'Airan, perpétrés par la Résistance ont été les plus meurtriers commis contre l'armée allemande dans le pays.

Ils ont eu lieu alors que le Parti communiste avait fait du 1^{er} mai, une journée de lutte et que le Général de Gaulle avait demandé à tous les Français de défiler devant les symboles de la République. Plus d'un millier de Caennais avaient répondu à cet appel.

En l'absence de l'identification des auteurs, l'ampleur de la répression ne se fait pas attendre et elle touche tous les milieux : communistes, syndicalistes, gaullistes, anglophiles, juifs. Elle vise des personnes fichées parce que juives ou pour leurs activités communistes ou encore et c'est le cas du professeur Desbiot et des frères Collin, pour avoir déposé des fleurs au monument aux morts le 11 novembre 1940, à l'appel du Général de Gaulle...

100 otages sont déportés, et 52 autres fusillés, certains au 43^e régiment d'artillerie de Caen. Le commandement militaire allemand en France va utiliser la déportation pour amplifier la politique des otages jugée insuffisamment dissuasive. C'est pourquoi, il est décidé début décembre 1941, d'organiser, parallèlement aux exécutions, des déportations massives d'otages. Cela permettra, au service des affaires juives de procéder prioritairement à la déportation de 5 convois composés exclusivement d'otages juifs à partir de Compiègne-Royallieu, Drancy, Pithiviers et Baume-la-Rolande entre les mois de mars et juin 1942, avant même le déclenchement formel de la mise en œuvre de la terrible « solution finale de la question juive » en France.

C'est entre mi-avril et la mi-juin 1942 qu'est organisé le premier convoi d'otages politiques à Compiègne-Royallieu, celui des « 45000 » auquel seront intégrés 80 calvadosiens dont 38 juifs. Parmi les otages calvadosiens, 9 autres otages juifs sont déportés vers Auschwitz, dans des convois de la Shoah entre février 1943 et février 1944 et 1 vers Majdanek, en mars 1943. 10 otages politiques sont déportés dans d'autres camps : Sachsenhausen, Buchenwald, Neuengamme et Mauthausen.

**Pour le seul convoi des « 45000 » : 1000 morts.
Sur les 100 otages calvadosiens déportés, 92 ne reviendront pas.**

(suite page suivante)



photo crédit Préfecture du Calvados

Extrait du journal de Marcel Cimier (matricule 45371 à Auschwitz-Birkenau)

« Les cars, reprenant leur route pénétrèrent au lycée Malherbe où nous attendaient avec mitrailleuses et mitraillettes des soldats allemands. Aussitôt, sur un ton autoritaire, ils nous firent descendre des voitures, où un interprète allemand nous dit en parfait français : « si quelqu'un d'entre vous cherche à fuir, il sera fusillé sur le champ ». Et après nous avoir mis un par un, nous entrâmes dans le lycée, où nous fûmes entassés vingt par vingt dans des petites pièces du deuxième : une sentinelle allemande baïonnette au canon interdisait la sortie. »

« Une heure après, une table et une chaise furent amenées et l'interrogatoire commença, et ce ne fut qu'à ce moment-là, que nous pénétrâmes dans le lycée, que nous fûmes mis entre les mains des autorités allemandes... (...)

(... Puis ce fut le départ en camion jusqu'à la gare de la petite vitesse ; là deux wagons à bestiaux nous attendaient où nous fûmes parqués au nombre de quarante-cinq à cinquante...

... Puis les portes furent fermées et des fils de fer barbelés condamnaient les lucarnes et ce fut le départ à l'inconnu... »

À Caen les élèves ont lu des textes remis par des familles de déportés :

Extrait du journal de Lucien Colin (Lucien et Marcel Colin matricules 45377 et 45379 à Auschwitz-Birkenau)

« Le jeudi 7 mai 1942 à 22 h 15 du soir, deux Allemands de la Feld-gendarmerie sont venus nous arrêter, mon frère Marcel et moi, en notre domicile provisoire 34 rue Barbey-d'Aureville à CAEN...

...Nous passâmes une nuit terrible au petit lycée allongés sur le parquet. Nous étions 13 dont M. DESBIOT, notre ami, M. MUSSET, doyen de la Faculté des lettres. Pourquoi étions-nous là ? Sans doute comme otages puisque deux trains de permissionnaires avaient déraillé à 15 jours d'intervalle à MOULT. Mais pourquoi nous ?...

(...)

et à 7 h, ...un car nous emmena manu militari pour la gare. En sortant du lycée, de nombreuses personnes étaient là, parmi eux de nombreux étudiants venus pour nous et des amis de la famille. Nous les retrouvâmes en partie à la gare car ils nous avaient suivis en voiture. Le bruit courait que nous allions à COMPIÈGNE en « camp de concentration ». Nous restâmes un long moment sur le quai à bavarder avec nos amis. Le chef de la Feld-gendarmerie nous prit tous les deux à part, nous rassura, nous dit que notre cas n'était pas grave et que [nous] allions à COMPIÈGNE ...

. Nous fûmes embarqués dans la gare de messageries dans un wagon à bestiaux...

... Les derniers instants à CAEN furent durs. Nous quittions notre ville ; quand y reviendrons-nous ? Et nous allions vers l'inconnu... »

Témoignage de Madame Pourvendier (Roger Pourvendier matricule 46008 à Auschwitz-Birkenau)

« Mon mari est parti avec peu de choses car je n'ai pas le temps de lui apporter des affaires, je préviens ma belle-mère qui habite le même bâtiment que moi à la Venelle aux Champs.

Roger me donne un bon pour un pneu de vélo, son alliance que j'ai toujours (que je devais garder pour son retour, il voulait l'avoir pour la communion de Monique). A la gare il est avec Marcel Cimier et MM. Le Gal, Beaudoin, Badache et Montagne. »



photo crédit Préfecture du Calvados

Rouen, le Belvédère de la Résistance

Aucune ville en France ne rendait nominativement hommage, dans l'espace public, aux personnes ayant participé à la Résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale

Depuis le 5 décembre 2025, en résonance avec le 80^e anniversaire de la fin de la guerre, 80 plaques honorent désormais à Rouen des personnalités qui, seules, en couple ou en famille, ont accompli à Rouen des actes de résistance contre l'ennemi nazi. Résistance fut leur réponse au totalitarisme et à la persécution : leurs noms ont rejoint aujourd'hui notre patrimoine et patrimoine commun ainsi que le soulignaient **Nicolas Mayer-Rossignol**, Maire de Rouen, et son Adjointe en charge de la démocratie participative et de l'égalité hommes-femmes **Laura Slimani** porteuse du projet.

Cette cérémonie était l'occasion d'inaugurer par ailleurs le quai Madeleine et Yvonne Dissoubray, ainsi baptisé à l'issue d'une votation citoyenne. Invitée à prendre la parole, Annick Odru, fille de Madeleine Dissoubray, déportée à Auschwitz-Birkenau dans le convoi des 31000, et nièce de Yvonne Dissoubray, résistante du Front National de Libération, rappelait : « Un tel événement est particulièrement nécessaire alors que la guerre revient en Europe et que resurgissent les vieilles idées nauséabondes des nationalismes délétères portées par les extrêmes droites. Madeleine Dissoubray avait fait serment de porter toute sa vie la mémoire de ses compagnes et de leurs combats.

« Plus jamais ça ». Mais ça recommence.

*Belvédère de la Résistance
sur les bords de Seine
à Rouen
photo crédit Rouen résistante*



Catherine Jouvin Voranger

Madeleine nous dit : «*Nous avons parlé, écrit, lutté, pour transmettre notre expérience aux jeunes générations. Eveiller leur vigilance. Nous avons compris que les victoires ne sont jamais acquises et que la lutte ne doit jamais faiblir. Il y aura toujours des hommes et des femmes prêts à exploiter leurs semblables, pour accaparer pouvoir et richesses, et des hommes et des femmes prêts à l'accepter comme inéluctable. Et c'est toujours le même langage pour dresser les êtres humains les uns contre les autres, créer la confusion pour masquer les vrais problèmes : racisme, xénophobie, discriminations de toutes sortes, On sait comment ça commence, on sait comment ça finit.* »

Et Annick Odru de conclure :
« à nous de jouer ».

À l'issue de la cérémonie rassemblant corps constitués, associations et amicales mémorielles, porte-drapeaux, personnalités politiques et de nombreux professeurs et adolescents des collèges et lycées, la brochure « **Rouen Résistante** » a été remise aux personnes présentes. Issu des travaux d'un collectif rassemblant historiens¹ enseignants, archivistes, associations et élèves, ce livret de 50 pages présente les 95 courtes notices biographiques des personnalités honorées par une plaque sur le Belvédère.

Catherine Jouvin Voranger,
Pierre et Annick Odru

(1) Deux membres de Mémoire Vive en Seine-Maritime ont participé au comité scientifique du projet de Belvédère, et ont rédigé des notices biographiques de déportés et résistants.

Rouen, le 5 décembre 2025

La Ville de Rouen a inauguré vendredi 5 décembre le Belvédère de la Résistance, situé sur la rive gauche, quai Cavelier-de-la-Salle. En résonance avec le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce lieu de mémoire unique en France rend hommage à celles et ceux qui ont combattu l'occupant nazi.

Une plaque spéciale a été dévoilée quai Cavelier-de-la-Salle à Rouen. Elle rend hommage à Madeleine et Yvonne Dissoubray, deux sœurs qui étaient résistantes. à cette occasion Annick Odru, la fille de Madeleine a prononcé un discours.

La famille des sœurs Dissoubray remercie Monsieur le Maire, la municipalité, et toutes les personnes qui ont œuvré à l'inauguration de ce Belvédère de la Résistance qui ancre dans la ville de Rouen et bien au-delà, le nom d'hommes et de femmes, ordinaires, souvent très jeunes, qui se sont levés au péril de leur vie pour notre liberté et notre dignité à un moment où tout semblait perdu. Un tel événement est particulièrement nécessaire alors que la guerre revient en Europe et que resurgissent les vieilles idées nauséabondes des nationalismes délétères portées par les extrêmes droites. Merci aux citoyens et citoyennes qui ont voté pour honorer le parcours des deux sœurs Dissoubray dont le quai en contre-bas porte désormais le nom. Merci également aux professeurs et aux élèves, et à toutes les personnes présentes. Merci, chère famille Dissoubray.

Yvonne, Madeleine et René Dissoubray sont issus d'une famille rurale de Seine Maritime. Le père, socialiste, est engagé dans la vie citoyenne. La fratrie s'intéresse à l'actualité, c'est le front populaire et la montée du fascisme en Europe. L'écrasement avec l'aide militaire des Nazis de la jeune république espagnole provoque un déclin. Les trois jeunes enseignants deviendront tous résistants quand viendra l'occupation.

Les deux sœurs et leur frère s'engagent dès 1940, alors que déjà, jeter un tract ou écrire sur un mur peut conduire à la mort. Leur père mettra son sous-sol à disposition comme imprimerie clandestine. Leurs parcours sont facilement accessibles sur différents sites internet en tapant leurs noms et vous en avez un résumé dans le document remis par la ville de Rouen.

René, le jeune frère, sera arrêté en novembre 42 alors qu'il s'appretait à fabriquer des explosifs. Il sera interné et déporté comme otage en Allemagne à Neuengamme, y survivra, et deviendra un dirigeant de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants, ANACR.

Yvonne sera responsable dès 1941 de l'organisation des femmes résistantes de Rouen au sein de l'Union des Femmes Françaises et auprès du Front National de lutte pour la libération et l'indépendance de la France. Constamment filée, elle est emprisonnée et révoquée par l'Éducation Nationale d'alors. Relâchée, elle entre en clandestinité et sillonne en vélo la Normandie puis la Bretagne comme responsable et agente de liaison, organisant, portant tracts, renseignements, armes, ravitaillement pour la résistance, déjouant les mauvaises rencontres avec les Allemands ou la police de Vichy. A la libération elle reprendra son travail d'enseignante et prolongera son engagement comme responsable de l'UFF, organisation incitant les femmes à s'emparer de leurs droits. Elle sera secrétaire de l'ANACR et conseillère municipale de la ville de Rouen en 1953.

C'est la première fois qu'Yvonne est honorée dans l'espace public. Elle représentera ainsi les femmes de l'ombre. L'action des femmes dans la résistance, discrète par essence, est restée longtemps invisibilisée. Rappelons qu'à l'époque, les femmes n'étaient qu'à moitié citoyennes et n'avaient pas le droit de vote.

Madeleine entre en résistance dès 1940, et en clandestinité dès 1941. Elle est révoquée par l'Éducation Nationale. Très volontaire, elle rejoint puis est à la direction des « Groupes de rue »



La famille Dissoubray et le Maire de Rouen

du parti communiste, précurseurs des FTP, francs-tireurs et partisans, et qui deviendront Organisations Spéciales, chargées des actions d'éclats, des sabotages et des actions armées. Elle est arrêtée le 20 février 1942 par 14 policiers français dans un guet-apens. Elle subit de durs interrogatoires à Rouen, puis est transférée à la prison de la Santé. Jugée dangereuse, elle y est incarcérée pendant six mois dans une cellule absolument vide, sans fenêtre et sans jamais sortir, dans le quartier des otages destinés à être fusillés. Elle est transférée au fort de Romainville en Seine-Saint-Denis le 24 août 1942. Elle y retrouve de nombreuses femmes résistantes dont plusieurs sont épouses ou compagnes de fusillés. Se noue à Romainville une solidarité indéfectible qui sera le ciment pour faire face à ce qui les attend. Le 24 janvier 1943, les 240 femmes du fort sont transférées vers l'est dans des wagons à bestiaux en application de la politique « Nuit et Bouillard » qui a pour but de les faire disparaître dans le secret total et l'anonymat. Après 2 jours de voyage, elles arrivent au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. En découvrant l'indicible, elles entonnent une Marseillaise qui résonne dans le camp comme un chant d'espoir et de résistance. A leur arrivée elles sont tatouées dans la série des 31000 qui donnera sa dénomination à ce convoi singulier composé uniquement de femmes résistantes.

Au bout de 73 jours, 70% d'entre elles sont déjà mortes. C'est grâce à une solidarité sans faille que certaines survivront. Pour ces femmes, la première des résistances sera qu'une d'entre elle au moins puisse témoigner de ce qu'elles ont subi et vu : le génocide des juifs et des tziganes, les exécutions, les atrocités... « Mais on ne nous croira pas ».

À la libération des camps, 49 sur les 240 du convoi ont survécu. Les livres remarquables de Charlotte Delbo témoignent sur ce convoi, dont ont fait partie Daniele Casanova et Marie-Claude Vaillant-

Couturier et tant d'autres, Marie-Claude Vaillant Couturier qui témoignera au procès de Nuremberg.

Dans la liesse de la libération, à leur retour, rien n'est facile. On dit à Madeleine qu'elle a « bien cherché ce qui lui est arrivé ». Elle a du mal à faire reconnaître son statut de déportée-résistante ayant commencé son activité de résistance trop tôt aux yeux du décret.

Elle se réinvestit tout naturellement comme son frère et sa sœur dans les mouvements pour la paix, la solidarité et la justice sociale.

Tous les trois s'investissent à fond dans l'éducation et l'enseignement qui, pour eux sont les piliers de la connaissance, de la citoyenneté et de la démocratie.

Durant ses dernières années, alors que les témoins disparaissent et que les falsificateurs de l'histoire ressurgissent, Madeleine suscite et participe, notamment avec son association « Mémoire Vive » à de nombreux événements et manifestations en relation avec l'esprit de résistance. Elle intervient partout où elle peut, notamment dans les écoles, non pour s'apitoyer ou témoigner des mauvais traitements, mais pour expliquer les racines du mal et exhorter les jeunes à réagir, à s'engager et relever les défis d'aujourd'hui. Elle avait fait serment de porter toute sa vie la mémoire de ses compagnes et de leurs combats. C'est dans cet esprit qu'elle s'est investie dès le début dans le projet de Mémorial National des Femmes en Résistance et en Déportation qui va voir le jour au Fort de Romainville aux Lilas en 2030.

**« Plus jamais ça »
Mais ça recommence.**

Madeleine nous dit :

« Nous avons parlé, écrit, lutté, pour transmettre notre expérience aux jeunes générations. Éveiller leur vigilance. Nous avons compris que les victoires ne sont jamais acquises et que la lutte ne doit jamais faiblir. Il y aura toujours des hommes et des femmes prêts à exploiter leurs semblables, pour accaparer pouvoir et richesses, et des hommes et des femmes prêts à l'accepter comme inéluctable.

Et c'est toujours le même langage pour dresser les êtres humains les uns contre les autres, créer la confusion pour masquer les vrais problèmes : racisme, xénophobie, discriminations de toutes sortes. On sait comment ça commence, on sait comment ça finit. »

À nous de jouer !

Annick Odru

Mémorial National des Femmes en Résistance et en Déportation (MNFRD)

Une résidence artistique pour l'histoire et la mémoire

Depuis la rentrée scolaire 2025, le MNFRD encadre et accompagne une résidence artistique autour de l'histoire et la mémoire du fort de Romainville.



Le projet du Mémorial a connu une accélération en 2025. La promesse de vente du site du fort de Romainville à la Ville des Lilas et au promoteur Cibex a été actée et l'accès du Fort a été rendu plus facile. Il est donc devenu possible de relancer la phase d'expérimentation permettant d'élargir et de diversifier l'offre et la programmation pédagogiques.

L'installation d'une résidence artistique dans un établissement scolaire proche du fort de Romainville est apparue comme une opportunité à saisir. En effet, le département de Seine-Saint-Denis finance depuis plusieurs années des partenariats entre des collèges et des artistes dans le cadre de résidences In Situ. Le MNFRD, avec le soutien de l'Éducation Nationale, a proposé une résidence « Voix et visages du fort de Romainville », autour de son histoire et de sa mémoire durant la Seconde Guerre mondiale. Le collectif de graffeurs **121314**, associé à d'autres projets pédagogiques, a été sollicité et a donné immédiatement son accord de principe. Le principal et un collectif de professeurs du collège Marie Curie aux Lilas se sont montrés immédiatement intéressés. Avec l'appui de Thais de Lorgeril, chargée de projets Éducation artistique et culturelle (EAC), la candidature du MNFRD a été retenue.

Depuis la rentrée 2025, une cinquantaine d'élèves de deux classes de 3^e du collège Marie Curie sont donc engagés dans la résidence In Situ, pilotée par Éric Brossard, professeur relais du MNFRD, missionné par la DAAC de Créteil, avec le concours de Thomas Fontaine, historien du fort de

Romainville, directeur du projet du Mémorial, et Élise Petitpez, régisseuse et chargée de communication.

Le 7 octobre, la résidence est officiellement lancée au collège. Son objectif et son organisation sont présentés aux élèves. Il s'agit de découvrir l'histoire du fort de Romainville durant la Seconde Guerre mondiale, de comprendre son rôle dans les processus de répression et de déportation mis en place par les nazis puis, pour chaque classe, de réaliser une œuvre de mémoire destinée à être exposée au collège puis à intégrer les espaces pédagogiques du futur MNFRD. En avant-première, les élèves visitent l'exposition *Femmes en résistance et en déportation*, installée pour l'année au collège, puis accompagnent la réalisation par le collectif **121314** d'une fresque sur un des murs de la cour, afin d'impliquer et d'informer l'ensemble de l'établissement.

La première phase de la résidence est confiée aux historiens. Une première visite du fort permet aux élèves d'entrer dans un lieu à la fois si proche et à peine identifié, de percevoir sa dimension, de suivre l'évolution de son organisation depuis les années 1940. Une attention particulière est accordée aux bâtiments et aux espaces utilisés par les détenu.e.s et leurs gardiens. À chaque arrêt, des parcours individuels et collectifs sont évoqués. Les noms et les actions de femmes internées à Romainville, notamment du convoi des 24 janvier 1943, commencent à prendre sens dans l'esprit des élèves. Les questions, d'abord rares, deviennent plus nombreuses et plus spontanées. L'entrée dans

Une des fresques co-réalisées par les élèves



Fresque réalisée dans la cour du collège Marie Curie



Essai de la technique de la peinture à la bombe





Thomas Fontaine, directeur du projet MNFRD, présente les graffitis de la casemate 17 à des élèves du collège Marie Curie

la casemate 17 et la découverte des graffitis laissés par les détenu.e.s avant leur déportation prennent alors tout leur sens. Les inscriptions, parfois à peine lisibles, laissées sur les murs sont vues pour ce qu'elles sont : les traces ultimes avant un départ vers l'inconnu, des messages adressés à ceux qui restent, à ceux qui suivent, aux générations d'hier et, à présent, à celles d'aujourd'hui. Sur le chemin du retour, les plaques commémoratives, notamment celles apposées sur le mur de la porte d'entrée, attirent l'attention et suscitent de nouvelles questions, alors qu'elles avaient à peine attirées l'attention à l'aller.

Le travail d'histoire se prolonge avec la visite de trois autres lieux emblématiques de la région parisienne : le Mont-Valérien à Suresnes, la cité de La Muette et le Mémorial de la Shoah à Drancy, le Mémorial des martyrs de la Déportation à Paris. Sur chaque site, les élèves sont accueillis par des médiateurs. Il leur est rappelé que le fort de Romainville a été une réserve d'otages pour le Mont-Valérien, que le camp de Drancy a été l'équivalent pour les Juifs de France du fort de Romainville, un camp de transit, situé dans l'actuelle Seine-Saint-Denis afin de faciliter les transferts vers l'Est. Les élèves constatent que là aussi des graffitis sont demeurés, laissés par les fusillés dans la chapelle du Mont-Valérien ou sur les cloisons en plâtre de la cité de Drancy. Ils comprennent aussi les choix architecturaux et esthétiques de l'architecte du Mémorial des martyrs de la Déportation, la brutalité des matériaux utilisés, le sentiment d'oppression suscité par les volumes et les espaces, les textes comme griffés sur les murs. Cette matière historique et sensible est reprise et retravaillée par les professeurs d'histoire-géographie et de lettres qui ont accepté de participer à la résidence.

La deuxième phase de la résidence a commencé début janvier 2026. Les élèves sont dorénavant accompagnés par les artistes, même si les historiens restent à leur disposition pour enrichir et valider leur documentation ou les éléments à caractère historique qu'ils veulent intégrer dans leurs œuvres. Ensemble, ils visitent de nouveau le

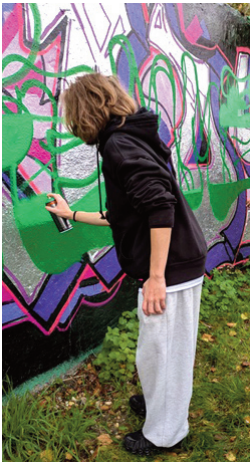
fort, pour commencer à réfléchir à leurs futures productions. En parallèle des visites des sites historiques et mémoriels, ils ont commencé à se doter d'une culture artistique, en découvrant le langage et les techniques du graff en participant à la réalisation d'une première œuvre à la bombe de peinture.

Les élèves doivent maintenant réfléchir à la manière dont ils veulent rappeler l'histoire du fort de Romainville, des hommes et des femmes qui y furent internés, à la manière dont ils veulent porter et transmettre leur mémoire à leurs camarades du collège, à leurs familles mais aussi à tous les visiteurs qui découvriront leurs œuvres. Ils doivent s'interroger sur leur place, nouvelle pour eux, de médiateurs, sur les valeurs qu'ils veulent faire émerger au présent, afin de ne pas se contenter de la seule évocation du passé, aussi important soit-il. La résidence s'inscrit donc bien dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.

Les premières séquences de la deuxième phase sont prometteuses. Les élèves ont su mobiliser ce qu'ils ont vu et appris, retenu et compris. En cas de doute, ils n'hésitent pas à solliciter les adultes qui les encadrent, à faire leurs propres recherches. Ils deviennent acteurs et, plus encore directeurs, élaborant les grands axes de leurs productions artistiques en devenir.

Il va falloir patienter encore quelques semaines pour voir les deux fresques de 7 mètres sur 2 réalisées par chacune des classes. En attendant vous pouvez suivre l'avancée de la résidence sur le site du MNFRD¹ et sur ses réseaux sociaux.

Eric Brossard,
professeur relais du MNFRD



Les élèves lors de la visite du fort de Romainville

Crédit des photos : MNFRD

(1) <https://www.memorial-national-femmes-resistance-deportation.fr/la-programmation-hors-les-murs/residence-pedagogique/>

Le 13 janvier s'est tenu à Romainville et aux Lilas la cérémonie d'hommage aux 31000

À Romainville, au pied de la statue de Danielle Casanova, Madame Tuyet-Vân PHAM a évoqué avec beaucoup de sensibilité le convoi des 31000 :



Madame Tuyet-Vân Pham

« Ici, à Romainville, le vent passe encore entre les arbres. Il glisse entre les pierres, il effleure les visages, et parfois, si l'on tend l'oreille, il semble porter des voix anciennes.

Des voix de femmes.

Des voix que l'Histoire a voulu faire taire, mais que la mémoire refuse d'éteindre. (...)

(...) Ici, dans ce fort, elles ont attendu.

Ici, elles ont eu peur — et pourtant, ici aussi, elles se sont tenues ensemble.

Et puis, en janvier 1943, on les a arrachées à ce lieu. (...)

Le 24 janvier 1943, après avoir été transférées du Fort de Romainville vers Compiègne, 230 femmes sont déportées vers Auschwitz-Birkenau dans un convoi devenu un nom : le convoi des « 31 000 ».

Un train de nuit et de froid.

Un train d'exil et de courage. (...)

Elle a salué Henriette Pizzoli (31626 à Auschwitz-Birkenau)



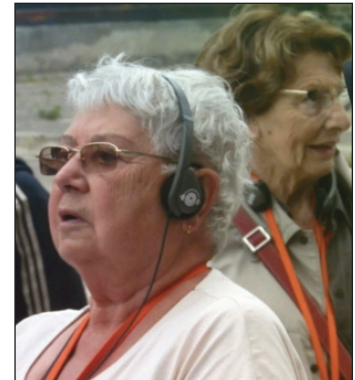
Henriette Pizzoli

(...) Déportée dans ce convoi, elle est morte du typhus à Auschwitz, en mai 1943, à seulement vingt-trois ans.

Romainville a choisi de faire vivre son nom et son histoire, notamment à travers le mail qui lui est dédié.

Nous avons également une pensée émue pour sa fille, Huguette Barbet, pupille de la Nation dès l'âge de quatre ans, décédée le 29 décembre dernier.

Romainvilloise, elle venait régulière-



Huguette Barbet

ment, en famille, assister à nos commémorations. Sa présence, discrète et fidèle, nous rappelait que ces cérémonies parlent aussi de vies, de familles et de transmission.

À sa famille, la Ville adresse ses condoléances et son soutien.

Devant la porte du Fort de Romainville, Yves Jégouzo a souligné l'engagement des survivants à témoigner :

« Dès leur retour et tout au long de leur vie, les survivants ont témoigné pour le PLUS JAMAIS ÇA. Citons : Hélène Allaire face à Maurice Papon, Charlotte Delbo face à Faurisson, Adélaïde Hautval, en faveur de l'écrivain Léon Uris, auteur du roman *Exodus*. Marie-Claude Vaillant Couturier au Procès de Nuremberg.

À Nuremberg, Marie-Claude est un témoin direct, au sujet de ses camarades juives internées à Romainville, elle précise : « quand nous avons quitté Romainville, on avait laissé sur place les Juives qui étaient à Romainville en même temps que nous - elles ont été dirigées vers Drancy et sont arrivées à Auschwitz où nous les avons retrouvées trois semaines plus tard, trois semaines après nous. Sur un convoi de 1200, il n'en est entré dans le camp que 125, les autres ont été dirigées sur les gaz tout de suite. Sur ces 125, au bout d'un mois, il n'en restait plus une seule... quand un convoi de Juifs arrivait, on sélectionnait : d'abord les vieillards, les vieilles femmes, les mères et les enfants qu'on faisait monter en



Yves Jégouzo

camions, ainsi que les malades ou ceux qui paraissent de constitution faible. On ne prenait que les jeunes femmes et jeunes filles, et les jeunes gens qu'on envoyait au camp des hommes. Il arrivait, en général, sur un transport de 1000 à 1500, qu'il en entrât rarement plus de 250 - et c'est tout à fait un maximum - dans le camp. Le reste était directement dirigé aux gaz... » (...)

(...) Dès 1946, les « 31000 » ont organisé au fort de Romainville une commémoration à la date de leur départ. Elles ont considéré qu'elles avaient une responsabilité vis-à-vis de toutes celles et ceux qui ne sont pas revenus et une responsabilité devant la société.

Trois jeunes Romainvilloises, engagées dans l'association Fall'in Humanity qui lutte contre les discriminations et les inégalités et qui accompagne les jeunes dans leurs parcours, ont lu un texte écrit par Lina Benrabach le convoi des 31000, le cheminement de la Mémoire et de son importance.

« Aujourd'hui, ici, au Fort de Romainville, nous sommes rassemblés dans un lieu chargé d'Histoire et de mémoire.

Un lieu d'enfermement, d'attente, de séparation. Un lieu d'où sont parties des femmes résistantes, arrêtées pour leurs actes, leurs convictions, leur courage, et promises à la déportation.

Parmi elles, celles du convoi du 24 janvier 1943, connu sous le nom du convoi des 31 000.

Deux cent trente femmes, majoritairement résistantes, communistes, syndicalistes, intellectuelles, ouvrières.

Deux cent trente femmes françaises déportées à Auschwitz-Birkenau.

À leur arrivée, elles ne reçoivent pas de noms, mais des numéros : de 31625 à 31854.

Être réduite à un numéro, c'était déjà une tentative d'effacement.

Ces femmes ont pourtant résisté jusqu'au bout.

Dans les camps, elles ont tenté de survivre ensemble, de s'entraider, de préserver un peu d'humanité dans un système pensé pour les détruire.

Car la mémoire n'est pas seulement un regard vers le passé.

Elle est un outil pour comprendre le présent.

Fidèle aux engagements de ses compagnes, Madeleine Odru a toujours été présente à la cérémonie au fort, jusqu'au bout. Ainsi, en 2011, il y a 15 ans, elle était à ma place et saluait les printemps arabes et l'espérance en la démocratie. (...)

(...) Au retour pour Madeleine et ses compagnes, rien n'est facile. Madeleine s'investit tout naturellement comme son frère et sa sœur dans les mouvements pour la paix, la solidarité et la justice sociale et dans l'enseignement qui, pour eux trois, est le pilier de la connaissance, de la citoyenneté et de la démocratie.

Sur les 230 déportées du convoi, moins de cinquante reviendront.

Pendant longtemps, leur parole est restée marginale, peu entendue.

Car au lendemain de la guerre, les sociétés européennes ne sont pas prêtes à écouter.

La priorité est donnée à la reconstruction, à la réconciliation nationale.

En France, on met en avant une mémoire héroïque, celle de la Résistance victorieuse.

C'est ce que les historiens ont appelé le mythe résistancialiste.



Les mémoires sont alors sélectives.

La mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes, comme celle de nombreuses femmes déportées, reste en retrait, parfois silencieuse, souvent étouffée.

Les témoignages existent, mais ils sont peu diffusés, peu reconnus.

L'Histoire, elle, met du temps à s'écrire.

Pourtant, certaines voix parviennent à se faire entendre.

Parmi elles, celle de Marie-Claude Vaillant-Couturier, résistante, déportée à Auschwitz puis à Ravensbrück.

Lors du procès de Nuremberg, elle témoigne.

Elle raconte la sélection, la faim, la violence, la mort quotidienne.

Sa parole n'est pas seulement un souvenir personnel : elle devient une preuve, une accusation, une mémoire collective.

Le procès de Nuremberg marque un tournant.

Pour la première fois, des dirigeants sont jugés pour crimes contre l'humanité.

Pour la première fois, la justice affirme que nul n'est au-dessus des lois, même en temps de guerre, même sous couvert d'obéissance.

Mais là encore, la reconnaissance est incomplète, progressive.

Ce n'est que dans les décennies suivantes que les mémoires se réveillent réellement.

Les témoignages se multiplient, les procès reprennent, les États reconnaissent peu à peu leurs responsabilités.

Les lieux de mémoire émergent, comme celui où nous nous tenons aujourd'hui.

Selon l'historien Pierre Nora, ces lieux inscrivent la mémoire dans l'espace public, pour lutter contre l'oubli et le négationnisme.

Car la mémoire n'est pas seulement un regard vers le passé.

Elle est un outil pour comprendre le présent.

***Pendant longtemps, leur parole est restée marginale,
peu entendue.***

***Car au lendemain de la guerre,
les sociétés européennes ne sont pas prêtes à écouter.***

Elle nous rappelle que les crimes de masse commencent souvent par des mots, par l'exclusion, par la déshumanisation, et par le silence.

Aujourd'hui, alors que les derniers témoins disparaissent, la responsabilité nous revient.

Faire vivre la parole de ces femmes résistantes.

Transmettre leurs histoires, leurs combats, leurs souffrances, mais aussi leur dignité.

En commémorant le convoi des 31000 et 45000, ici, au Fort de Romainville, nous affirmons que leur mémoire compte, que leur parole ne sera pas effacée, et que l'Histoire ne peut se construire sans elles.

La cérémonie s'est terminée par l'intervention des maires de Romainville et des Lilas qui ont rappelé avec force l'histoire du convoi des 31000, l'importance historique du Fort de Romainville et leur engagement pour la création d'un Mémorial national dédié aux femmes en Résistance et en Déportation.

**Se souvenir, ce n'est pas seulement
honorer les morts.
C'est refuser l'oubli.
C'est choisir la vigilance.
Et c'est faire de la mémoire
un engagement pour l'avenir. »**



*Lionel Benharous,
Maire des Lilas*

NOTRE AMIE HUGUETTE BARBET,

En juillet 2017, Huguette s'est rendue avec notre association « Mémoire Vive des convois des « 45000 » et des « 31000 » d'Auschwitz-Birkenau sur les lieux où sa mère Henriette Pizzoli est morte alors qu'elle n'avait que 4 ans.

Henriette a été arrêtée alors qu'elle avait accepté d'héberger chez elle Louis Thorez et Henri Legall, tous deux évadés de Compiègne dans la nuit du 21 au 22 Juin 1942 avec 17 autres militants communistes. Nous avons accompagné Huguette dans ce parcours tellement émouvant.

Ce voyage a replacé son histoire dramatique dans un contexte historique qui l'a aidé dans sa démarche personnelle, sa rencontre avec d'autres fils et filles de déportés et la chaleur qui l'a entourée lui ont permis de partager des mots et des émotions qui ont aidé à rompre son isolement.

Huguette était une femme discrète, modeste et attachante et c'est le souvenir que nous garderons d'elle.

LE PROCÈS DE NUREMBERG

Le 8 Mai 1945 l'Allemagne nazie capitulait sans conditions à Berlin. C'est l'épilogue d'une guerre sans merci qui a ravagé l'Europe et tué 45 millions de ses habitants, en majorité soviétiques, mais aussi 6 millions de juifs. La responsabilité de l'Allemagne hitlérienne est totale. Les causes de l'accession d'Hitler au pouvoir sont certes à rechercher dans l'humiliation subie par l'Allemagne après la Première Guerre Mondiale et dans la terrible crise de 1929 qui a frappé le pays. Mais arrivé au pouvoir, il a détruit toute opposition puis planifié l'annexion forcée de territoires, avant de lancer ses armées contre le reste de l'Europe et surtout de l'Union Soviétique, avec une folie meurtrière sans précédent. Complots, mensonges, guerres d'agression, massacres, extermination, esclavage, négation des peuples justifiée par la supériorité de la race n'ont pu être arrêtés et vaincus que par une totale mobilisation de ses adversaires, au prix d'immenses sacrifices. Jamais une responsabilité n'a été aussi écrasante. Va venir le temps de rendre des comptes.

Churchill voulait arrêter et fusiller les criminels. Staline voulait un procès expéditif, pour atteindre le même résultat. Finalement Roosevelt puis Truman obtinrent un procès dans les règles, avec place pour la défense. L'Europe était en ruine, seuls les Etats-Unis avaient les moyens de prendre en charge l'organisation. Nuremberg, ancien épiscopat des grandes démonstrations nazies fut choisie. La ville est détruite, mais le Palais de Justice a été épargné. Ils en confient l'organisation à Robert Jackson, ancien procureur des États-Unis.

C'est une grande première internationale. Il faut établir les bases juridiques, la liste des accusés et définir le mode de fonctionnement. Le Tribunal de Nuremberg va marquer la naissance du droit international pénal moderne. Quatre chefs d'accusation sont retenus : crimes contre la paix, crimes de guerre, crimes contre l'Humanité (notion nouvelle à l'époque) et complot. La notion de crime de génocide n'apparaît pas parmi les chefs d'accusation du procès, ni dans le jugement rendu, même si le terme est employé dans les actes d'accusation britanniques et français. L'incrimination de génocide entre dans le droit, fin 1948, par l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

Les quatre puissances victorieuses nomment chacun un juge.



Le procès brise plusieurs remparts juridiques classiques pour éviter l'impunité. Ainsi, aucun responsable de crime ne peut dégager sa responsabilité en invoquant l'obéissance aux ordres ou aux lois. On reprochera qu'il s'agit d'une justice rétroactive et de vainqueurs, les éventuels crimes de guerre alliés ne pouvant être jugés. Car ils n'en sont pas exempts : les bombardements de Dresde, Hiroshima ou Nagasaki, ou le protocole secret d'invasion de la Pologne entre Ribbentrop et Molotov.

Hitler, Goebbels, et Himmler se sont suicidés. Le choix des accusés se porte sur 24 personnalités ayant joué un rôle de premier plan dans le fonctionnement du système nazi. 21 seront présentes physiquement, le principal étant Hermann Goering, Maréchal du Reich. Autre innovation, la mise en cause d'organisations comme la Gestapo, la SS, la hiérarchie du parti nazi, déclarées criminelles. Le peuple allemand ne pouvant être jugé, le procès servira à sa dénazification.

Le procès s'ouvre le 18 Octobre 1945, en présence de 300 journalistes internationaux. Les accusés dans le box apparaissent bien falots, hormis Goering. Le procureur lit l'acte d'accusation, les accusés répondent tous non coupables.

L'accusation expose alors son point de vue, reprenant toute l'histoire du nazisme. Pour couper court à des exposés fastidieux, un film sur l'horreur de la découverte des camps est projeté, les accusés sont eux-mêmes profondément choqués.

Les français parlent au nom de l'Europe Occidentale. Marie Claude Vaillant Couturier, femme, communiste, résistante, est appelée à la barre. Elle a survécu à Auschwitz, puis a ensuite été dirigée sur le camp de Ravensbrück d'où elle a été libérée. Le journal l'Humanité retranscrit son témoignage : « je suis entrée dans la salle très lentement. Je suis passée devant Goering et les autres nazis. Sans un mot, simplement avec mes yeux, je leur

disais : en ce moment, ce sont des millions de morts qui vous regardent ». Et puis elle prend le temps du récit pour ne rien omettre. Celui de son convoi, 230 femmes parties de Romainville dont seulement 49 sont revenues. Elle réchappa à la mort parce qu'elle parlait l'allemand, qu'elle a eu de la chance et un cœur à toute épreuve. Elle témoigne sur le sort des juifs, qui était bien pire que le leur, et sur les chambres à gaz. « Une nuit nous avons été réveillées par des cris effroyables ». Elles apprirent que des enfants d'un convoi avaient été jetés vivants dans les flammes. « Personne ne pourra se représenter cela, personne ne pourra nous croire ». Contre interrogée par un avocat de la défense, elle réplique « je ne discute pas avec la Gestapo ».

Puis c'est le tour du procureur Rudenko pour l'Union Soviétique et les pays d'Europe de l'Est. C'est là que s'est déployée en grand la barbarie nazie, faisant des dizaines de millions de morts, et les témoignages sont accablants. Paulus, le vaincu de Stalingrad témoigne de la guerre d'agression. Rudenko évoque le massacre des officiers polonais de Katyn pour tenter d'en faire porter la responsabilité aux nazis.

Le génocide des juifs n'est pas abordé en tant que tel mais est présenté à travers un film qui fait forte impression, y compris sur les accusés. Des

responsables de massacre sont entendus. Hoss, ancien commandant du camp d'Auschwitz, explique que la SS avait été chargée par Hitler et Himmler d'éradiquer le peuple juif et estime à 2,5 millions les victimes des gazages. Uniquement sur la base de documents allemands, Edgar Faure démontre l'implication totale du système nazi dans le génocide.

Puis c'est le tour des accusés de se défendre et d'être interrogés. Tous tentent de dégager leur responsabilité en ce qu'ils ne savaient pas et n'auraient pas participé. Nombre d'entre eux vont cependant être mis face aux ordres criminels qu'ils ont signés. Ce sera le cas de Goering. Très combatif, sa défense tranche avec celle des autres accusés. Il prend le contrepied du tribunal, défend le nazisme et remportera une partie de ses duels avec le procureur Jackson. Mais, fondateur de la Gestapo, il sera lui aussi confondu par les ordres qu'il avait signés. Enfin le protocole secret entre les nazis et l'URSS pour l'occupation de la Pologne est évoqué et tourne à la confusion des soviétiques.

Dans leurs dernière déclaration les accusés font part de leur profonde consternation des horreurs commises, mais aucun n'assume de responsabilité. Le 1^{er} Octobre 1946, un an après l'ouverture, le verdict tombe : 11 condamnations à mort par pendaison, dont Goering, 7 à des peines de prison, dont 3 perpétuelles et 3 sont acquittés, ce que regrettera le juge soviétique.

L'exécution par pendaison des condamnés à mort à lieu le 16 Octobre 1946 dans la nuit. Goering y échappe en se suicidant au cyanure. Les corps sont brûlés et les cendres dispersées.

L'ONU confirmera la validité du droit international créé par le procès de Nuremberg, mais son principe restera quasiment lettre morte pendant les conflits qui ont suivi. En 1998, par le traité de Rome, est créée la Cour Pénale Internationale dont le siège est à La Haye. La Chine, l'Inde, les États-Unis ou la Russie par exemple n'en sont pas adhérents.

Pierre Odru



À propos du portrait de Marie-Claude Vaillant-Couturier paru dans l'Humanité :

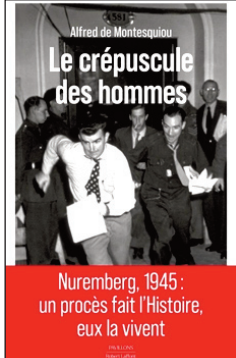
Christian Guémi alias C215 est un street artist français des plus reconnus pour ses pochoirs que l'on peut voir entre autres à Paris et en banlieue. On citera ses portraits de résistants sur les boîtes aux lettres dans le quartier des Invalides et aussi les portraits, sur le même support, d'enfants juifs déportés dans le quartier du Marais à Paris.

Pour aller plus loin :

- Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Procès_de_Nuremberg
- Youtube : “Le procès de Nuremberg” documentaire Arte 1 et 2.
- Musée de la Résistance de Chateaubriant, Supplément de l'Humanité Hebdo, Septembre 2005, témoignage de Marie Claude Vaillant Couturier.
- Très nombreuses autres sources en livre ou sur le web

Alfred de Montesquiou,

Le crépuscule des hommes, Robert Laffont, 2025, p.384.



Écrivain, réalisateur et grand reporter, lauréat du prix Albert Londres en 2012, Alfred de Montesquiou raconte le procès de Nuremberg grâce aux journalistes qui ont couvert l'évènement.

L'auteur fait revivre, jour après jour, le long procès qui a débuté le 20 Novembre 1945 pour juger 24 des principaux responsables nazis. Dans le box des accusés Goering, Hess, Ribbentrop, les chefs de l'armée, de la marine ou de la gestapo, des idéologues, des banquiers, les organisateurs des camps de la mort.

Alfred de Montesquiou met en scène quelques-unes des plumes qui ont couvert le procès dans la ville en ruine, « ancienne » antre idéologique du Troisième Reich, dont Joseph Kessel, John Dos Passos, Rebecca West, Martha Gelhorn, Elsa Triolet et encore Madeleine Jacob, journaliste à Franc-Tireur ou Didier Lazare qui couvre le procès pour l'armée française et comme juriste.

D'autres portraits, comme celui du photographe américain, Ray D'Addario qui va photographier entièrement l'évènement ainsi que les douze procès annexes ou encore celui du procureur en chef, Robert H. Jackson, nous font entrer dans des aspects moins connus des audiences.

Parmi les témoins qui se présentent à la barre, Marie-Claude Vaillant-Couturier, déportée du convoi des 31000, prend la parole le 28 janvier 1946. Le récit précis de ce qu'elle a vécu et vu à Auschwitz-Birkenau glace l'auditoire et fait découvrir au monde l'ampleur et l'horreur du génocide du peuple juif.

L'auteur présente son livre comme un reportage, un « un roman vrai », « où tout est véridique », les dates, les scènes publiques et même certains dialogues. Les personnages réels sont en situation. L'ambiance du procès est particulièrement bien

rendue, entre moments d'enlissements et coups de théâtre, l'auteur rend compréhensible les enjeux et les motivations des acteurs principaux comme secondaires.

Le contexte qui suit la défaite nazie est bien décrit, en particulier les frictions entre alliés occidentaux et Soviétiques, à un moment où débute la guerre froide.

Ce procès historique est le véritable acte de fondement du droit international moderne, c'est un procès pour l'humanité qui installe les droits inaliénables de l'être humain au cœur de la justice internationale.

À l'heure où le président des États-Unis entreprend de démanteler la Cour Pénale Internationale, ce livre nous rappelle opportunément les circonstances qui ont contribué à l'avènement de ces principes.

Extrait (page 179) :

« ...Le témoignage de Marie-Claude Vaillant-Couturier est d'une autre nature. Il confère au procès de Nuremberg une dimension fondamentale, qui lui manquait jusque-là : il fait entrer les camps d'extermination dans le prétoire, par la voix de ses détenus. Devant les dizaines de journalistes présents, devant les caméras, devant les sténographes qui prennent le verbatim des minutes du procès, la députée communiste prononce les mots « extermination volontaire et délibérée du peuple juif, selon des critères religieux et raciaux », « extermination des Tziganes », « massacre des résistants, des opposants. » Lorsque que le juge Lawrence, qui préside l'audience, demande d'abréger cette longue liste d'horreurs, le procureur adjoint français ose s'opposer à lui. Il faut que les juges entendent, il faut qu'ils comprennent pleinement cette différence que l'enquête n'avait pas démontrée à l'audience. Il y a des camps de concentration, ces lieux d'internement où ont été menés les ennemis désignés du nazisme. Et il y a autre chose, ce qu'il convient d'appeler les « camps d'extermination », où les gens n'étaient conduits que dans le but d'être tués.

... »

Daniel Mougin

À lire parmi une abondante bibliographie

Robert Falco, Juge à Nuremberg,

Éditions Arbre bleu, 2012

Léon Goldensohn, Les entretiens de Nuremberg,

Flammarion, 2009

Joseph Kessel, Jugements derniers,

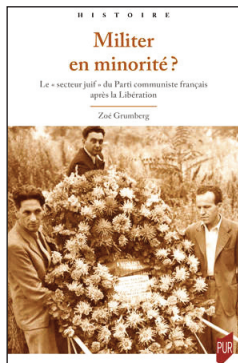
recueil de textes, Texto-Taillandier, 2007

Annette Wieviorka, Le procès de Nuremberg,

Liana Levi, 2022

Zoé Grumberg, *Militer en minorité ?*

Le « secteur juif » du Parti communiste français après la libération, PUR, Rennes, 2025, p.338.



La Seconde guerre mondiale est une période au cours de laquelle se sont multipliés les crimes et les victimes. Depuis, la connaissance historique a permis de mieux saisir les violences, des crimes génocidaires contre les personnes juives à la répression contre les résistants, et plus particulièrement les communistes¹. Le livre de Zoé Grumberg participe à la compréhension de la période, au-delà des catégories parfois binaires, en étudiant l'après-guerre des Juifs communistes. Dès l'introduction, l'historienne présente l'ampleur de son travail au regard de la complexité des identités qu'elle observe : « les Juifs communistes militent-ils en minorité ? Sur un plan numérique, d'une part, les Juifs communistes sont triplement minoritaires : dans la société française, dans le monde juif et dans le PCF » (p.30). Au-delà de la définition quantitative elle démontre tout au long du livre qu'ils sont aussi minorisés en ce qu'ils subissent des discriminations dans chacun des espaces au sein desquels ils sont présents.

En tant que communistes au lendemain de la guerre, les militants sont très attachés au PCF qu'ils défendent. En revanche, étant Juifs, ils ont une « conscience aiguë de la situation précaire dans laquelle se trouvent de nombreux Juifs » (p.137), et ils se battent notamment pour maintenir des collectifs juifs au sein du PCF. Zoé Grumberg travaille à partir de nombreuses sources archivistiques des organisations, mais aussi personnelles des militants et de leurs familles, et elle montre ici qu'on ne peut réduire les individus à des catégories. Cela est d'autant plus vrai à ce sujet, car les victimes ont été considérées de manière binaire tout au long de la guerre, or leurs vies s'avèrent bien plus complexes.

Cette complexité se retrouve dans leurs activités mémorielles. Ils encouragent l'engagement auprès du PCF, tout en soulignant la spécificité du génocide des Juifs. Ce discours est loin d'être évident dans une période qui voit fleurir les discours sur l'unité française, et l'universalisme. De nombreuses actions sont alors tournées vers les enfants et la jeunesse autour d'activités éducatives et d'une identité juive laïque. Celle-ci renvoie à une « description bien spécifique d'être juif, une

appartenance fondée sur la langue et la culture yiddish et sur la connaissance de certains épisodes de l'histoire juive, notamment la Résistance » (p.192).

Le livre se termine sur la question du désengagement pendant la guerre-froide. La période est marquée par de nombreux désenchantements pour les communistes, et d'autant plus pour les Juifs qui sont confrontés à l'antisémitisme comme l'illustre l'affaire des blouses blanches. Certains ont rompu clairement avec le PCF, comme d'autres militants non-Juifs, tandis que d'autres se sont maintenus pour la défense du projet communiste auquel ils croyaient, sans pour autant renoncer à la défense des « intérêts des Juifs [...] [et] leur attachement toujours renouvelé à langue et à la culture yiddish » (p.298-299).

Je ne peux que conseiller la lecture de ce livre qui est particulièrement bien mené et surtout permet de dépasser des interprétations dichotomiques de l'histoire. Il ne fait aucun doute qu'il nous reste à prendre de ces périodes historiques sur lequel tant a déjà été écrit, et c'est dans la nuance que Zoé Grumberg y participe.

S.H

(1) Notons que ce ne sont évidemment pas les seules victimes, les personnes considérées comme « tziganes » ayant aussi subi un génocide, et d'autres ont été persécutés car considérés comme « handicapés », opposants politiques, « asociaux » ...

Exposition Gerhard Richter

Birkenau, 2014, quatre huiles sur toile, 260 x 200 cm chaque,
Nouvelle Galerie Nationale, Fondation du patrimoine culturel prussien, Berlin,
prêt de la Fondation artistique Gerhard Richter © Gerhard Richter 2025 (18102025)



La Fondation Louis Vuitton accueillait du 17 octobre 2025 au 2 mars 2026 une grande exposition consacrée au peintre allemand Gerhard Richter.

Cet artiste prolifique qui a créé en se renouvelant sans cesse au cours de six décennies, bénéficie d'une grande renommée internationale.

L'exposition suit un cours chronologique à partir de l'année 1962.

Dans la dernière salle, le peintre se tourne, comme il l'a déjà fait auparavant, vers le passé de l'Allemagne.

Depuis plusieurs années il cherchait à créer une image de la Shoah. Le point de départ des peintures de *Birkenau* se trouve

dans les photographies clandestines prises par les prisonniers d'un Sonderkommando. Ce sont les seules photographies qui nous sont parvenues de l'intérieur du camp.

Le cycle a évolué vers quatre peintures abstraites.

Des versions photographiques de *Birkenau* sont exposées de manière permanente au Reichstag de Berlin et au Mémorial d'Auschwitz-Birkenau.

Daniel Mougin

Source : catalogue de l'exposition



Vers 1944. Photo n° 1
prise par
le Sonderkommando,
numéro d'inventaire 280

Vers 1944. Photo n° 2
prise par
le Sonderkommando,
numéro d'inventaire 281

Vers 1944. Photo n° 3
prise par
le Sonderkommando,
numéro d'inventaire 282

Vers 1944. Photo n° 4
prise par
le Sonderkommando,
numéro d'inventaire 283

Le sourire d'Auschwitz *L'histoire de Lisette Moru,* *résistante bretonne*



Marie-Louise Moru
dite "Lisette", 31825

C'est l'histoire de Lisette Moru, résistante bretonne de 17 ans que nous fait découvrir la journaliste de France 24, Stéphanie Trouillard.

Partant du constat que l'on a peu parlé du rôle des femmes dans la Résistance, elle décide de se pencher sur l'histoire d'une résistante du Morbihan. Ce sera Lisette, dont le sourire sur les photos anthropométriques prises lors de son arrivée à Auschwitz, interroge.

Ce sourire est-il celui d'une confiance naïve ou d'une attitude de défi ?

Qui était cette jeune fille, qui dessine à la craie des croix de Lorraine et dresse la liste des collabos de son village afin qu'ils soient punis après la guerre ?

Multipliant les recherches en milieu d'archives et rencontrant les derniers témoins de l'époque, Stéphanie Trouillard, mène l'enquête, et dresse les portraits sensibles d'une jeune patriote et de son petit ami, Louis Séché, elle reconstitue les conditions, sur dénonciation, de leur arrestation.

On suit le parcours en détention de Lisette, de Port-Louis à la maison d'arrêt de Vannes, du fort de Romainville à Compiègne d'où elle part pour Auschwitz avec le convoi dit des 31000.

La vie et la mort de Lisette dans le camp sont évoquées en s'appuyant sur les récits de Charlotte Delbo, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Marie-Elisa Nordmann et Marcelle Mourot.

L'auteur nous fait aussi découvrir le sort de Louis Séché, déporté à Sachsenhausen depuis Compiègne, lui aussi, le 24 janvier 1943.

L'album est servi efficacement par les illustrations de Renan Coquin qui nous propose des pages évocatrices en sépia.



Le Sourire d'Auschwitz,
de Stéphanie Trouillard et
Renan Coquin,
Editions : Des ronds dans l'O,
112 pages, 22 euros

À lire aussi les biographies de Marie-Louise Moru dite "Lisette" et Marcelle Mourot :
<https://www.memoirevive.org/marie-louise-dite-lisette-moru-31825/>
<https://www.memoirevive.org/marcelle-mourot-31819/>



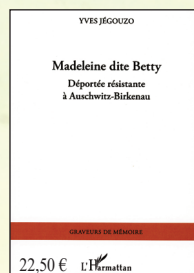
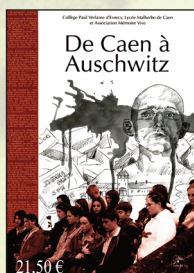
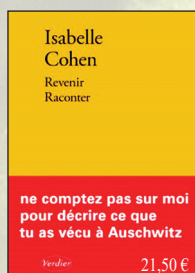
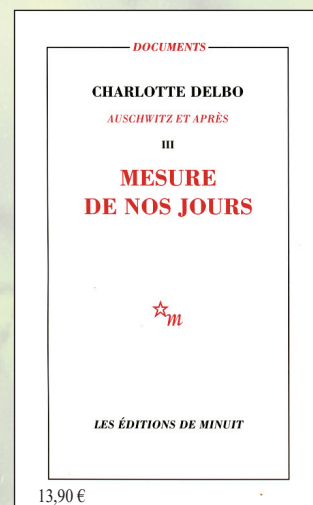
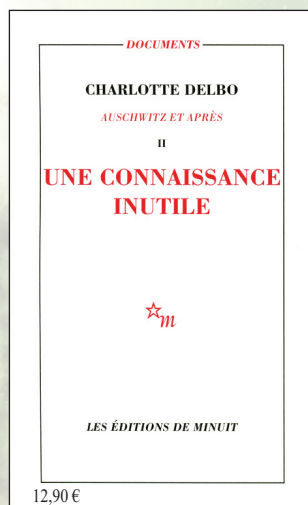
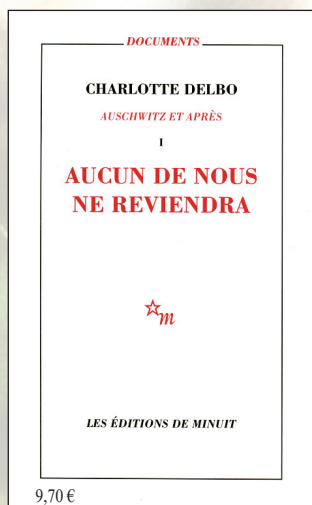
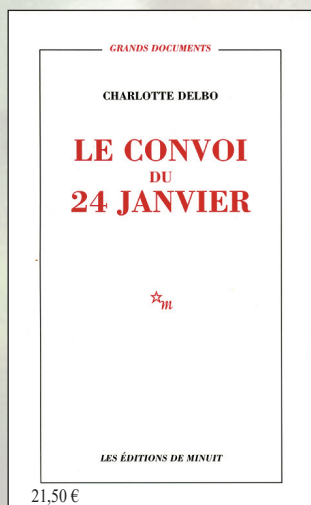
Triangles rouges à Auschwitz

Cet ouvrage prend sa source dans la thèse de doctorat d'histoire de Claudine Cardon-Hamet. C'est une étude historique du convoi des 45000, convoi qui occupe une place particulière dans l'histoire de la déportation de répression. Placé sous la bannière de la croisade hitlérienne contre le judéo-bolchévisme, ses origines se mêlent à celle des fusillades d'otages et des premiers transports juifs de France. Cet ouvrage permet de suivre le parcours de ces 1175 hommes liés par un destin commun et donne à voir une perception claire des mécanismes du système concentrationnaire nazi.
23,30 € (+ frais de port)

Clé USB présentant l'exposition de Mémoire Vive

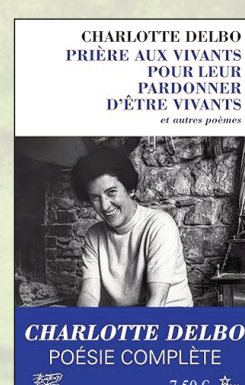
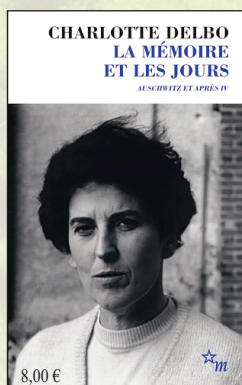


Il s'agit d'une clé USB comportant le logo de Mémoire Vive et sur laquelle nous avons chargé le dépliant de présentation de l'association et les panneaux de notre exposition, riche en éléments historiques.
(12 euros l'unité)

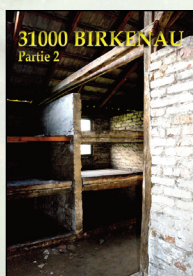


(frais de port non inclus)

Et n'oubliez pas en librairie



Quatre films disponibles, réalisés par Danick Florentin et Gilbert Lazaroo



Résistance 31000

1^{ère} partie, film réalisé à partir de témoignages qui retracent l'engagement des 31000 jusqu'à leur arrivée à Auschwitz-Birkenau.

31000 Birkenau

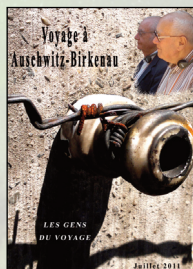
2^e partie, film réalisé à partir de témoignages qui retracent leur vie à Auschwitz-Birkenau.

(10 euros, l'unité 20 euros pour le double DVD)



Les 45000 et les 31000 Deux convois de Résistants à Auschwitz Témoignages

Film réalisé à partir de témoignages de rescapés des deux convois recueillis à partir de 1995. Il en existe une version longue d'une durée de 1 heure 18 minutes et une version courte de 40 minutes. La version courte peut être utilisée pour introduire un débat que ce soit dans un établissement scolaire ou avec des associations ou des comités d'entreprise. (Version longue : 12 euros - Version courte : 10 euros)

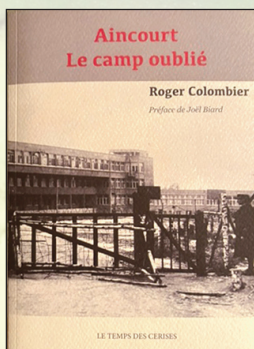


Voyage à Auschwitz-Birkenau juillet 2011 - Les gens du voyage

Ce film a été réalisé lors du voyage de 2011 organisé par notre association à Auschwitz-Birkenau. Il présente des témoignages de Fernand Devaux et Lucien Ducastel dans le camp, des interviews de participants au voyage. Il fait vivre avec beaucoup d'intensité le cheminement du groupe dans le Camp. (10 euros, l'unité)

(frais de port non inclus)

Auprès de nos partenaires



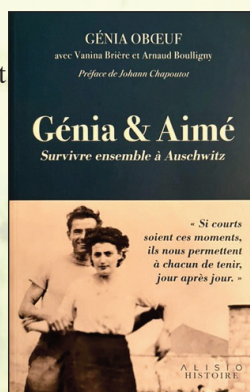
Mémoire d'Aincourt
20.00€ - livraison 12.00€
memoiredaincourt@gmail.com

fmdcaen@yahoo.fr
18 euros+frais de port

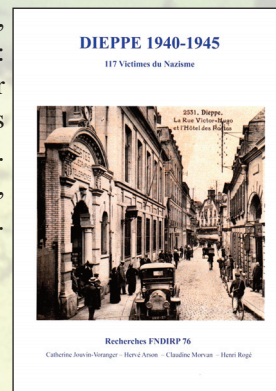
De l'Ombre à la Lumière contact :
association.her@gmail.com



Pour se procurer cet ouvrage, s'adresser à Catherine Voranger :
catherine.voranger1@bbox.fr
17 rue des Fusillés
76800 Saint-Etienne-du-Rouvray.
Prix 10 euros,
frais d'envoi 5 à 6 euros.



Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah
MVAC 11^e, 8 rue du Général Renault, 75011 Paris
<https://www.cercleshoah.org>



Le mot de la Trésorière

Comme vous le rappelle Claudine Ducastel dans l'édito, cette période, qui voit la montée en puissance des impérialismes dont le projet est de conquérir des territoires dans le monde, nous oblige à rester vigilants.

À la veille d'échéances électorales importantes nous avons le devoir et la responsabilité de ne pas baisser les bras en défendant les valeurs qui sont les nôtres.

L'existence de notre association est importante pour pérenniser la mémoire, mais aussi afin de préserver la démocratie. Ce sont vos adhésions et vos dons qui permettent le bon fonctionnement de notre association.



Pensez à adhérer ou ré adhérer pour l'année 2026.

(Bulletin d'adhésion ou de ré adhésion ci-dessous)

Josette Marti

Mémoire Vive des Convois des "45000" et "31000" d'Auschwitz-Birkenau Bulletin d'adhésion ou de réadhésion - cotisation 2026

À adresser à : *Mémoire Vive - Josette MARTI - 10, square Etienne Martin - 77680 ROISSY EN BRIE*

NOM : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Lien avec un 45000 ou une 31000 (indiquer le nom et le lien de parenté) :

Adresse :

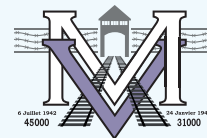
Code postal : Ville :

Téléphone : Portable : E-mail :

Ci-joint un chèque de euros libellé à l'ordre de *Association Mémoire Vive des 45000 et 31000*

L'adhésion minimum est fixée à 25 euros et donne droit à l'abonnement au bulletin.

Pour toute somme supérieure à 25 € vous recevrez une attestation de don pour votre déclaration d'impôt, vous donnant droit à une réduction de 66 % du montant de votre versement.



N'hésitez pas à nous transmettre et à mettre à jour votre adresse mail auprès de Josette Marti (memoirevive45et31000@free.fr).

Nous pourrons ainsi vous informer plus rapidement de nos activités et ferons des économies de frais postaux.

Notre association respecte le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), voir notre site internet.

Comité de rédaction : Claudine Ducastel, Nathalie Gauchet, Daniel Mougin, Patrick Roze

Coordinatrice : Claudine Ducastel

Relecture : Catherine Girardon

Création et maquette : Patrick Roze

Imprimeur : Axiom Graphic

Routage : Routing Portage News **Tirage à** : 400 exemplaires

Secrétaire : Catherine Girardon ☎ : 06 12 32 44 70 ..mail : cachabay@orange.fr

Secrétaire adjointe : Solveig Hennebertmail : secretariat.memoire.vive@gmail.com

Trésorière : Josette Marti ☎ : 06 61 17 86 69 ..mail : memoirevive45et31000@free.fr

Contact et commande de publications : Claudine Ducastel ☎ : 06 42.67.46.10 ..mail : claudine.ducastel@orange.fr

Site internet : <http://www.memoirevive.org/>

Facebook : Mémoire Vive des Convois des 45000 et 31000 d'Auschwitz-Birkenau

Vous souhaitez le concours de Mémoire Vive à l'une de vos initiatives (rencontres scolaires, débats...), contactez Claudine Ducastel